

Monsieur le Président,

1. Le Burundi se réjouit de participer à cette 2^{ème} session du processus préparatoire de la 4^{ème} conférence internationale sur le Financement du Développement et se félicite des progrès significatifs réalisés depuis l'adoption de l'Agenda d'Addis-Abeba.
2. Le Burundi souscrit aux déclarations faites hier par la RDC au nom du Groupe des pays africains, l'Ouganda au nom du G77 et la Chine.
3. Pour le Burundi, ce cadre demeure central pour orienter les efforts mondiaux en matière de financement du développement durable et aligner les flux financiers sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Grâce à une série d'initiatives, telles que la mobilisation des ressources publiques internes, l'engagement du secteur privé et l'alignement du soutien international sur les priorités nationales de financement, nous avons observé des avancées notables. Il est clair que les défis restent considérables malgré les efforts fournis.
4. Quelques observations sont à mettre en évidence dans le document final de la FfD4 à savoir :
 - a) la mobilisation des ressources publiques nationales à travers les systèmes fiscaux doit être renforcée par la limitation des flux financiers illicites, les banques de développement nationales et la digitalisations des services

publics qui sont des éléments clés pour construire des économies plus solides et plus résilientes.

b) les financements privés pour le développement à travers les marchés financiers nationaux et internationaux ainsi que l'alignement des entreprises privées sur les objectifs de développement sont essentiels pour la mobilisation du capital d'investissements. L'implication du secteur privé nous garantit la croissance durable et équitable.

c) la coopération internationale au développement reste cruciale notamment la coopération Sud-Sud et le financement de l'action climatique doivent être renforcés pour répondre aux besoins pressants des communautés les plus vulnérables.

5. En ce qui concerne la **soutenabilité de la dette**, les pays moins avancés sont confrontés à des défis de dette sévères et ne disposent pas de l'espace fiscal nécessaire pour investir dans leurs ODD. Une réforme de l'architecture financière internationale est indispensable pour offrir des mécanismes financiers diversifiés, allant des prêts concessionnels et des programmes d'allégement de la dette, afin de ramener ces pays sur une voie de développement durable.

En conclusion, le Burundi en sa qualité de Co-président du processus préparatoire de la FfD4 compte sur la contribution de

tous les Etats membres pour arriver à adopter à Séville en Espagne un document final ambitieux et bien équilibré et une feuille de route claire et réalisable qui devraient se matérialiser par des engagements concrets, des actions audacieuses et les réformes nécessaires pour créer un système de financement qui soutient le développement durable.

Je vous remercie.